

Paris, le 10/02/2017

NOUS, POLICIERS FRANÇAIS, TRAVAILLONS DANS LA CRAINTE DE LA PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ

QUE DIRE APRÈS LA SEMAINE DE VINDICTE MEDIATICO-POLITIQUE, SUITE À L'INTERVENTION FILMÉE D'AULNAY-SOUS-BOIS ?

QUE DIRE, *DES CONCLUSIONS DE L'IGPN* (pas spécialement reconnue pour ses dossiers montés à décharge), DANS LESQUELLES IL EST DÉMONTRE QUE LES BLESSURES ONT ÉTÉ PROVOQUÉES ACCIDENTELLEMENT, ET NON VOLONTAIREMENT, NOUS ÉLOIGNANT BIEN DU **CRIME INFAMANT DU VIOL ?**

QUE DIRE DE CES POLITIQUES QUI NE PENSENT QU'À PROTÉGER LEUR ÉLECTORAT ET NOUS CONDAMNENT PAR AVANCE BALAYANT D'UN REVERS DE MAIN **LA PRÉSUMPTION D'INNOCENCE ?**

NOUS POLICIERS :

-ESSAYONS D'EFFECTUER AU MIEUX NOTRE TRAVAIL, DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCES, DE PROVOCATIONS ET D'AGRESSIONS QUASI QUOTIDIENNES.

-CONSTATONS QUE POUR BEAUCOUP D'ÉLUS, D'ASSOCIATIONS, DE JOURNALISTES ET MÊME DE MAGISTRATS, LA PAROLE D'UN FLIC N'A PLUS AUCUNE VALEUR !

DEVONS-NOUS ALORS CONTINUER A NOUS FAIRE INSULTER, PROVOQUER ET VIOLENTER SANS RIEN DIRE ?

NOUS DEMANDONS QUE NOS DIRIGEANTS AIENT LES « TRIPES » DE RÉELLEMENT NOUS SOUTENIR ou alors qu'ils nous interdisent purement et simplement de procéder à toute opération susceptible de créer un rapport de force, c'est-à-dire **toutes les opérations de police...**

NOUS POLICIERS, EN AVONS RAS LE BOL...

...DE SUBIR SANS POUVOIR RÉAGIR, RAS LE BOL QUE LES DÉLINQUANTS AIENT TOUS LES DROITS, RAS-LE-BOL QUE NOS MOINDRES ACTIONS SOIENT JUGÉES SELON LA SEULE RÈGLE DE LA PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ.

**NOUS SOMMES AU BORD DE L'IMPLOSION, SUBIR EST
UNE FAIBLESSE.**

**NOUS REFUSONS DE NOUS LAISSER PIÉTINER, ALORS
QUE NOUS RÉPONDONS TOUJOURS PRÉSENT...**

MAIS JUSQU'À QUAND?

**À LA FPIP NOUS SOMMES DES POLICIERS POUR D'AUTRES POLICIERS, DITES
STOP A LA COMPLAISANCE, PASSEZ A L'ACTE JOIGNEZ VOUS A NOUS.**